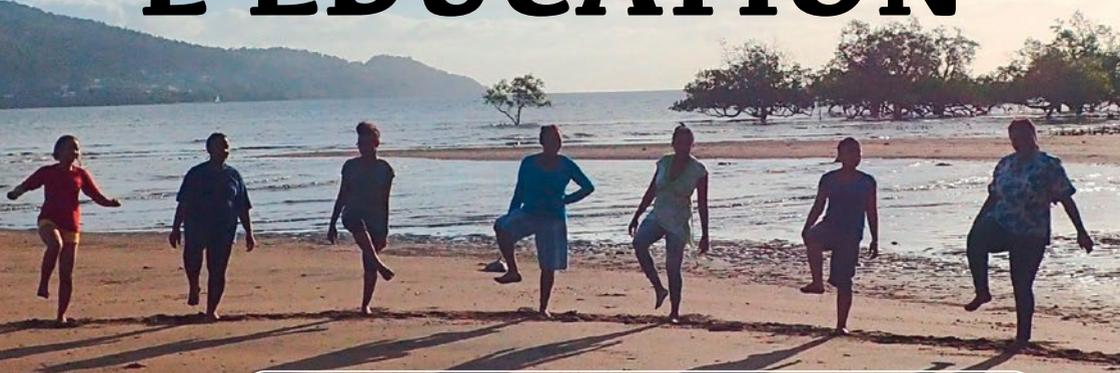


8 mars 1992 - 8 mars 2017  
**25 ANS**

# AGIR PAR ET POUR L'ÉDUCATION



## Prendre de la hauteur, diversifier les outils au service du développement de l'éducation à Mayotte

Notre association fête ses 25 ans en mars 2017, ce sera également les 80 ans de l'association nationale, le réseau c'est important. C'est l'occasion de réunir tous les adhérents, les bénévoles, les sympathisants, les militants et les partenaires qui ont permis de rendre possible, les actions de qualité en direction de la population de Mayotte.

Convaincus que l'éducation n'est pas l'affaire de l'école, à elle seule, au cours des 25 ans d'action à Mayotte, les CEMÉA ont pu montrer que les chemins de la réussite n'étaient pas que scolaires.

En analysant les divers problèmes actuels posés par les situations sociales, économiques et politiques de notre île, on peut penser que les vraies causes se situent dans les comportements et les choix induits par l'éducation que les individus reçoivent.

Si dans nos territoires, la violence prend ses sources dans l'ignorance, dans la peur puis dans la haine, l'éducation demeure le meilleur antidote...

N'attendons pas pour combattre la haine et ne nous contentons pas que des interventions chirurgicales, pensons notre projet de société qui prend toute sa source dans l'éducation globale qui s'adresse à tous.

L'éducation est un DROIT pour les enfants. Elle doit être un DEVOIR absolu pour les élus, pour tous les responsables, professionnels et décideurs publics.

Archimède SAÏD RAVOAY

**CEMÉA**  
MAYOTTE

# L'animation volontaire

**Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en Accueil Collectif de Mineurs sont destinés à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des mineurs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative.**

## LE BAFA

Le BAFA doit permettre aux animateurs d'offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives de qualité, adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances. C'est aussi pour les jeunes stagiaires un lieu d'apprentissage de la responsabilité et de citoyenneté active.



### **VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE DÈS L'ÂGE DE 17 ANS**

Formation en trois étapes à effectuer dans l'ordre, dans un délai de 30 mois maximum, pas plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique.

### **BAFA 1**

Stage de formation générale de 8 jours. Il vous permet de réfléchir sur le rôle, la place et les fonctions de l'animateur à travers des temps de réflexion et d'échanges (connaissance des publics accueillis, réglementation, responsabilité et sécurité, vie collective et quotidienne). Le stage permet également d'acquérir des outils en s'appuyant sur des pratiques d'activités (manuelles, d'expression) et une réflexion sur leur mise en place.

### **BAFA 2**

Stage pratique de 14 jours effectifs en situation d'animation en ACM. Ce stage vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation. Ce stage s'effectue en 2 parties au plus, de 4 jours minimum. Une journée dure au moins 6 heures, une demi-journée au moins 3 heures. Il n'est pas possible de faire plus de 6 jours de stage en accueil périscolaire.

### **BAFA 3**

Stage d'approfondissement de 6 jours ou de qualification de 8 jours minimum, qui vous permet de revenir sur votre expérience pratique et son analyse, d'approfondir votre réflexion sur le rôle d'animateur et de compléter vos compétences en s'appuyant sur des pratiques d'activités et temps de réflexion.

L'ensemble du parcours est examiné par la DJSCS qui valide (ou non) l'obtention du brevet.



## LE BAFD

L'organisateur définit un projet éducatif pour l'organisation des activités éducatives dont les ACM (accueil collectif de mineurs). La direction de l'ACM doit le traduire en un projet pédagogique avec son équipe. La formation au BAFD a pour objectif de préparer le futur directeur à exercer ses fonctions.



### **PARGOURS DE FORMATION**

Avoir 21 ans révolus au premier jour de la première session de formation (formation générale) et être titulaire soit du BAFA, soit d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation.

Formation en 5 étapes à effectuer dans l'ordre, dans un délai de 4 ans maximum. Pas plus de 18 mois entre la formation générale et le premier stage pratique.

### **BAFD 1**

Une session de formation générale, qui vous permet d'acquérir les notions de bases permettant d'exercer les fonctions de directeur et de construire votre projet personnel de formation (9 ou 10 jours).

### **BAFD 2**

Un stage pratique, d'une durée d'au moins 14 jours effectifs. Il se déroule obligatoirement en ACM régulièrement déclarés dans lesquels vous exercerez les fonctions de directeur ou d'adjoint au directeur.

► **CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS**  
[secretariat.cemeamayotte@cemea.asso.fr](mailto:secretariat.cemeamayotte@cemea.asso.fr)



### **BAFD 3**

Une session de perfectionnement, qui vous permet de compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées (6 jours).

### **BAFD 4**

Un second stage pratique de 14 jours minimum, effectué en deux séjours maximum dans des fonctions de directeur.

### **BILAN**

À la fin de la formation et à partir des documents que vous avez conservés tout au long de votre cursus, vous devez rédiger votre bilan de formation. Il est l'aboutissement de votre démarche d'auto-évaluation.

Un jury de la DJSCS statue sur l'obtention (ou non) du brevet au regard du parcours complet.

### **Pour vous inscrire dans les parcours BAFA et BAFD**

[www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

#### **Textes de référence**

**Décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015** relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs.

**Arrêté du 15 juillet 2015** relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs.

**Arrêté du 9 février 2007** fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.

Les Ceméa de Mayotte organisent les stages en internat. C'est un parti pris pédagogique concernant la mise en œuvre des futurs ACM par les animateurs et directeurs. C'est aussi la possibilité d'être disponible pour la formation à « temps plein » et donc d'en bénéficier « pleinement ».

Les formateurs des Ceméa sont des militants, formés qui se regroupent régulièrement pour un travail sur les contenus, les méthodes et pratiques, les expériences vécues en stages. Ces formateurs peuvent être bénévoles, salariés des Ceméa, enseignants ou animateurs de collectivités, détachés...



# Former des animateurs professionnels pour le territoire

**Les associations, les collectivités développent des activités de loisirs, socio-culturelles, des activités éducatives péri et extra scolaires. Il y a et aura besoin de professionnels en capacité de piloter des projets éducatifs locaux, des animations, des activités. Les Ceméa y contribuent.**

## LE BPJEPS

La formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports a pour but de préparer efficacement à l'emploi, en tenant compte des différentes facettes du métier d'animateur. L'animateur BPJEPS exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs socio-éducatif ou socioculturel. Il est responsable au plan pédagogique et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure. C'est un diplôme d'état de niveau IV, délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports. La DJSCS délivre un agrément pour la formation et organise le jury.

Les Ceméa Mayotte proposent une formation avec la spécialité « Loisirs tous publics », formant des animateurs généralistes, en capacité de travailler dans tous les types de structures de loisirs. Cette formation est une alternance sur un rythme moyen d'une semaine en centre de formation, deux semaines en structure.



## LE CQP

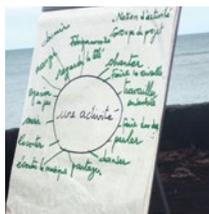
Le Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Péricolaire a été mis en place par la branche animation, via la CPNEF (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation), pour répondre aux besoins de formation des professionnels travaillant dans les accueils périscolaires mais n'ayant pas de qualification professionnelle. Ce diplôme est reconnu par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et permet d'obtenir certaines équivalences dans le BPJEPS LTP.

L'animateur périscolaire assume 3 grands actes professionnels :

- Accueillir des enfants et leurs familles dans des temps périscolaires.
- Concevoir un projet d'activités.
- Conduire des temps d'animation périscolaires, en direction des publics enfants.

## LES CONDITIONS

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire d'un diplôme de l'animation (volontaire ou professionnelle) ou tout autre diplôme de niveau IV (BAC) ou supérieur.
- Les personnes non titulaires d'une de ces qualifications doivent présenter un dossier retraçant leur expérience en matière d'animation.
- Passer avec succès l'entretien de sélection.
- Pouvoir bénéficier d'un financement de la formation.
- Avoir une structure d'accueil en alternance.



## LES CONDITIONS

- Avoir 18 ans minimum.
- Constituer un dossier d'inscription complet.
- Avoir une structure d'accueil en alternance.
- Maîtriser la langue française (écrit et parlé).
- Réussir l'épreuve de sélection.



## LE DEJEPS

La formation au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et des Sports vise à former des professionnels de l'animation, coordinateurs de projets d'animation spécialisés dans le développement, la conception, l'organisation et la gestion des actions d'accompagnement et de médiation culturelle comme outil du lien social. Elle vise également à former des coordinateurs de projet, d'associations, d'équipes, de structures, capables de mener des actions de développement social, éducatives ou culturelles, prenant en compte les différentes dimensions du territoire, des publics ainsi que des réseaux d'acteurs. C'est un diplôme de niveau III, délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ce diplôme atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

Actuellement il n'y a pas de formation DEJEPS organisée à Mayotte. Mais les Ceméa y travaillent avec leur réseau national et les partenaires institutionnels.

Les formations sont financées par le Conseil Départemental (pour les demandeurs d'emploi), Opacalia (pour les salariés des associations à jour de cotisation) et par des employeurs directement (Mairies, par exemple).

### → LES CONDITIONS

- Avoir 18 ans minimum.
- Être titulaire d'un diplôme de l'animation niveau IV ou professionnel de niveau III enregistrés au Registre National C Professionnel.
- Les personnes non titulaires d'une de ces qualifications doivent attester d'une formation de niveau IV et d'une expérience minimale de 6 mois dans l'animation, ou justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (1 600 heures minimum) dans l'animation.
- Compléter le dossier d'inscription.
- Passer avec succès le test de sélection.
- Pouvoir bénéficier d'un financement de la formation.
- Avoir une structure d'accueil en alternance.

► **CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS**  
[secretariat.fp.cemeamayotte@cemea.asso.fr](mailto:secretariat.fp.cemeamayotte@cemea.asso.fr)



# Les parents, des acteurs de premier plan !

**Parce que les parents, les adultes qui accompagnent l'enfant dès son plus jeune âge jusqu'à sa pleine autonomie, sont trop souvent oubliés ou critiqués, nous voulons contribuer à ce qu'ils reprennent toute leur place !**

## DES ANIMATIONS PARENTALITÉ

Elles ont plusieurs objectifs :

- Aborder l'autorité parentale.
- Rendre commun sur tout le territoire de Mayotte l'idée d'une mobilisation sur la question de la fonction parentale.
- Permettre aux parents de prendre confiance et d'avoir des clés de compréhension des difficultés liées à l'éducation de leurs enfants.
- Favoriser la réussite scolaire des enfants ; l'intégration sociale à une société en mutation ; le dialogue intergénérationnel ; la citoyenneté active des parents et de leurs enfants.



## L'ACTION DÉVELOPPÉE

Il s'agit d'assurer des animations à destination des parents Mahorais d'enfants scolarisés ou non. Elles sont organisées en Français, en Shimaoré et en Kibouchi suivant les nécessités. En créant :

- Un espace qui permette la relation et les échanges entre parents.
- Une démarche qui favorise la compréhension parents/enfants.
- Des temps concourant à rapprocher les parents et l'école, lieu de vie de leurs enfants.

Dans les lieux de rencontres ouverts aux parents, les Ceméa proposent un parcours progressif d'au moins 3 séances de deux heures. Elles s'appuient sur un support vidéo et une démarche de photo langage.

Des animateurs formés constituent une équipe qui co-anime aussi des formations d'acteurs locaux.

Pour faire appel à cette équipe, il faut un initiateur local qui rassemble des parents volontaires, un lieu adapté et équipé en électricité.



Pour diffuser ces démarches et démultiplier les actions, les Ceméa organisent des formations de relais ou d'animateurs parentalité.

**Renseignez-vous.**



## DES ÉCOLES DE PARENTS DES ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

Depuis la création des « écoles de parents » initiées par la DTEFP, à l'époque et malgré la disparition du dispositif, les Ceméa agissent pour faciliter l'accès des adultes aux codes de la langue française, des institutions, de l'école que fréquentent leurs enfants.

Ainsi, suivant la demande (collectivités, services de l'état, associations) les Ceméa proposent des formations / accompagnement d'adultes.

Il ne s'agit pas de « cours » de français, mais de démarches qui allient la connaissance du vocabulaire et de la conversation avec les logiques et règles des institutions (aller à l'Hôpital, à la Poste, remplir un formulaire, rencontrer l'instituteur,...).

Il s'agit aussi de (re) donner confiance aux adultes sur leurs capacités d'exercer leurs droits, les liens avec l'école et l'autorité auprès de leurs enfants.

*Pour animer les échanges entre parents, les animateurs, militants et partenaires dans les villages ont créés 50 scènes de la réalité quotidienne et réalisés des films d'une à trois minutes. Ces films sont en shimaoré ou kibushi, sous titrés en français. Ci-dessous quelques images des tournages.*



**► POUR ORGANISER DANS VOTRE  
VILLAGE UNE ACTION PARENTALITÉ,  
CONTACTER**

[parentalite.cemeamayotte@cemea.asso.fr](mailto:parentalite.cemeamayotte@cemea.asso.fr)

# Agir avec et pour les jeunes

**Des actions inscrites dans le projet associatif des Ceméa, pour se construire avec les jeunes afin qu'ils soient acteurs de leur propre vie, en citoyens responsables !**

## **UN POINT ACCUEIL ET ÉCOUTE JEUNES - PAEJ**

Lieu d'écoute pour :

- Tous les jeunes, filles et garçons, entre 12 et 25 ans
- Tous les parents, familles d'adolescents

Mal-être ? Conflits familiaux ? Isolement ? Échec scolaire ou professionnel ? Difficultés liées à l'insertion sociale ? Problèmes de comportement ? Addictions ? Conduites à risque... ?

Le Point Accueil et Écoute Jeunes est un lieu pour se rencontrer, parler de ses problèmes, chercher des solutions, avoir des informations.

Une équipe composée d'éducateurs spécialisés et d'animateurs pour accompagner les jeunes, les familles.

Anonymat et confidentialité garantis.



## **UN FOYER D'ACCUEIL DE JEUNES EN INSERTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (FAJIFP)**

Les Ceméa en coopération avec la DJSCS, proposent 12 places d'hébergement pour des jeunes, de 18 à 25 ans, qui sont dans un parcours de formation ou d'insertion professionnelle.

Logés en appartement, chambres doubles, ils sont autonomes et réalisent leurs repas et l'entretien des locaux. Des animations et sorties sont organisées. Un accompagnement pour leurs démarches et projets est proposé.

Ce sont les conseillers des missions locales, principalement, et des travailleurs sociaux qui orientent les jeunes. Une commission départementale accorde ou pas l'entrée au FAJIFP.

→ Accueil inconditionnel, avec ou sans rendez-vous, individuel ou collectif de 9h à 17h en continu à :

- Chirongui : mercredi
- Passamainty : jeudi
- Pamandzi : jeudi
- Loni : vendredi

### **► RENSEIGNEMENTS, RENDEZ-VOUS, ORIENTATIONS**

06 39 28 34 42  
paej.cemeamayotte@cemea.asso.fr

### **► CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS**

06 39 40 79 04  
fajifp.cemeamayotte@cemea.asso.fr



## UN ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE JEUNES, D'ASSOCIATIONS...

Dans le cadre de l'accompagnement aux projets, les Ceméa apportent plusieurs compétences aux groupes de jeunes volontaires, associatifs ou non. Pour les activités des mises en situation, la création et la préparation de projets, d'outils. Concernant la vie associative, des formations, des travaux concrets sur les obligations administratives, sont proposés.

Quelques exemples : en 2013, nous avons réalisé un film valorisant l'atelier théâtre de centre Nyamba ; en 2014, au lycée de Coconi nous avons accompagné les jeunes pour le Foyer ; en 2015, nous avons accompagné des jeunes de Dembeni après leur Bafa pour des activités ; en 2016, c'est à Kawéni que nous participons...

Chaque année nous proposons des formations d'acteurs associatifs.

## DES JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS AUPRÈS DES ENFANTS - JADE

Les Ceméa en coopération avec le Défenseur Des Droits, mènent depuis 4 ans un programme pour faire connaître la Convention Internationale des droits de l'Enfant, dont la France est signataire. 6 jeunes volontaires sont formés et interviennent dans les classes, les ACM, les animations locales, les formations d'animateurs,... pour faire découvrir les 12 droits fondamentaux des enfants, la responsabilité, le respect, les valeurs de solidarité, d'égalité.

Pour mener leurs interventions, à partir de la CIDE, ils utilisent et créent des activités ludiques, utilisent des albums jeunesse, expositions, films, propositions de saynètes, affiches, débats thématiques ou chansons.



► POUR ORGANISER UNE ACTION  
« DROITS DE L'ENFANT »

[jade.cemeamayotte@cemea.asso.fr](mailto:jade.cemeamayotte@cemea.asso.fr)



# Complémentaire de l'école

**Les Ceméa sont une association complémentaire de l'école publique. Cela constitue une reconnaissance à la fois de ses compétences et du rôle des actions éducatives qui se déroulent à côté de l'école.**

## DES ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le besoin d'autres acteurs et d'autres activités péri ou extra scolaires a été mis en avant. Pour cela, il est nécessaire de constituer des ressources nouvelles (humaines, organisationnelles, matérielles et en matière de locaux). Cela va prendre du temps car les collectivités doivent développer ce nouveau secteur avec des moyens réduits. Des animateurs, des cadres doivent être formés.

Les Ceméa y contribuent. Par la formation (Bafa, formation professionnelle) et des actions de formations locales pour le périscolaire (communes) ou bien l'accompagnement scolaire (associations), les activités pédagogiques complémentaires (écoles primaires dans 16 villages en 2015/2016). Ils développent aussi des outils éducatifs.

Enfin, les Ceméa participent aux instances départementales de concertation, d'accompagnement des collectivités ou associations pour les Projets Éducatifs de Territoire (PEDT).

## DES PRE - PROJETS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La mise en place progressive de nouveaux PRE nécessite de créer au niveau local de nouvelles démarches et compétences. De plus, ces PRE demandent des partenariats d'action entre les collectivités, le monde scolaire, les associations et acteurs sociaux. L'association CEMÉA accompagne l'élaboration de ces projets.



## DES ACTIONS CO CONSTRUITES

Cela peut être autour du conte comme au collège de Tsingoni. Cela concerne aussi les droits comme dans les collèges de Kaweni ou Mtzamboro ou la place des parents comme dans les écoles de Tsoundzou, au collège de Kani Keli ou celui de Majicavo.

La place du jeu ou de l'image peut être au cœur d'actions comme dans les circonscriptions de Mamoudzou, à l'école Tsimkoura ou bien dans le cadre de la formation des professeurs d'école. Il s'agit aussi d'interventions dans des classes de lycée (aide à la personne, petite enfance) ou d'accueils de stagiaires.

Les Ceméa co-animent des temps spécifiques à la demande.

Le principe : des acteurs engagés et en capacité d'agir sur le terrain avec un accompagnement technique et pédagogique.





### **DES CLASSES DE DÉCOUVERTES**

Chaque année, les Ceméa organisent de 4 à 6 classes de découvertes avec une thématique liée à la découverte du milieu, un nouvel environnement. Ces classes sont préparées et co animées avec les professeurs d'école.

### **LES JADE – POUR LE DROIT DES ENFANTS**

Après un programme d'éducation citoyenne pour le partage de la route, en toute sécurité (plusieurs centaines de jeunes concernés, 180 animateurs, la création de jeux et d'outils diffusés sur tout le territoire), les Ceméa ont lancé depuis 4 ans, avec le Défenseur Des Droits, un programme « Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants ». Ils sont 6 jeunes volontaires formés, avec deux animateurs professionnels, pour intervenir dans les classes de primaire et du secondaire, auprès des délégués ou des jeunes animateurs (voir pages précédentes).



**► VOUS AVEZ DES QUESTIONS, UN PROJET, UNE PROPOSITION, CONTACTEZ-NOUS**  
[animecole.cemeamayotte@cemea.asso.fr](mailto:animecole.cemeamayotte@cemea.asso.fr)



# Une association du territoire

**Avec ses animations, ses formations / actions, ses réalisations, l'association Ceméa veut contribuer au développement d'activités socio culturelles, ludiques et éducatives à Mayotte, avec les acteurs engagés.**

## DES ANIMATIONS : CONTES, JEUX, FILMS

Chaque année, de des partenaires de différents villages et communes, des festivals et temps forts sont proposés. Un principe : des acteurs locaux doivent être partie prenante, il ne s'agit pas de « prestations ».

Une journée, une soirée, un espace dans un événement, peuvent être proposées mais elles seront préparées ensemble et co animés.



## DES FORMATIONS / ACTIONS

Ces projets sont articulés autour de temps courts de formation (2 ou 3 jours) et d'actions sur le terrain.

Ils peuvent être menés :

- à l'initiative des Ceméa et d'un groupe de partenaires, comme sur l'éducation à l'image ;
  - à la demande et en co-animation avec des collectivités comme sur le périscolaire à Pamandzi, Chirongui,... avec le Vice rectorat à Chiconi, Koungou,... ;
  - par les Ceméa à la demande comme sur les enjeux « des jeunes et des médias, pour prévenir les risques » ;
  - par les Ceméa sur le jeu, l'égalité hommes/femmes ;
- Le principe : former des acteurs en capacité d'agir sur le terrain et les accompagner ensuite.

## LES ÉCHOS DU FESTIVAL EUROPÉEN DU FILM D'ÉDUCATION

À Evreux, se tient chaque année en décembre le Festival européen du film d'éducation en partenariat avec la PJJ, les réseaux Canopé et l'Éducation nationale. Des initiatives décentralisées permettent de diffuser les films primés et ayant un intérêt particulier pour le territoire. Histoires de jeunes, de professionnels, de structures,... Films d'animation, fictions, documentaires,... sont ainsi proposés pour réfléchir ensemble.

Ce travail de projections animées est réalisé avec d'autres partenaires comme à Passamaity (médi-

thèque) ; Mztamboro (Omjs) ; Kavani à la Bibliothèque ; au Centre Universitaire de Mayotte.

## LE PRIX LITTÉRAIRE DES ENFANTS DE MAYOTTE – MSOMO NA DANGAZO « TU APPRENDS EN JOUANT »

Jusqu'à maintenant, l'Éducation nationale propose des actions sur la littérature aux élèves. Notamment ceux du secondaire.

Les Ceméa ont décidé avec leurs proches partenaires d'un prix pour les enfants fréquentant les structures de loisirs (ACM, Bibliothèques, associations,...).

12 structures dans 10 villages ont participé (Choungui, Mztamboro, Kavani, Koungou, Dzoumougne, Mtsangamouji, Chiconi, Mtsahara, Passamaity, Majicavo). Une approche ludique par des animateurs formés, permet aux enfants de découvrir 4 albums, de se faire une opinion et de voter. Des ressources pédagogiques et un accompagnement de terrain accompagnent la démarche. Un regroupement des enfants et la venue d'un illustrateur, en font une initiative événement.





### DES FORMATIONS CONTINUES

Dans le cadre du partenariat avec la DJSCS, les Ceméa proposent des formations continues thématiques à destination des animateurs, des jeunes volontaires en service civique sur différents thèmes : s'exprimer dans les médias ; lutter contre les discriminations ; créer un jeu.



### DES SÉJOURS - ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

L'équipe Ceméa propose chaque année des séjours collectifs soit dans un site fixe, soit en itinérance. Il s'agit de contribuer au développement des ACM qui sont des lieux d'apprentissage de la vie collective, de l'autonomie, de découverte de l'île, de rencontres nouvelles et donc du vivre ensemble.



### DES JOURNÉES D'ANIMATION FAMILIALE

À la demande, des initiatives se tiennent aussi avec des comités d'entreprise, des associations pour des rencontres intergénérationnelles. Les animateurs apportant une contribution pour des activités ludiques.



► **CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS**  
[secretariat.cemeamayotte@cemea.asso.fr](mailto:secretariat.cemeamayotte@cemea.asso.fr)

# Un réseau national et international

80 ANS  
1937-2017  
d'actions  
d'Éducation  
nouvelle

Les Ceméa sont un mouvement d'Éducation nouvelle (l'éducation active) et d'Éducation populaire (avec, par et pour le peuple). L'association Ceméa Mayotte est adhérente à un réseau national qui est présent dans toute la France métropolitaine et de l'outremer. Créant ainsi une dynamique de partage, d'échanges, d'enrichissement éducatifs. Une fédération internationale regroupe 42 associations dans 4 continents, dont, pour l'océan indien : Madagascar, les Seychelles, l'île Maurice, Les Comores. [www.ficemea.org](http://www.ficemea.org)

## AGIR AVEC LES AUTRES

Le mouvement Ceméa participe à plusieurs coordinations nationales : Solidarité Laïque ; Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CNAJEP) ; Collectif des Associations Partenaires de l'École publique (CAPE) ; Collectif Enjeux e-médias.

### → Rendez-vous

Ceméa Mayotte – [www.cemea-mayotte.org](http://www.cemea-mayotte.org)  
Réseau national Ceméa – [www.cemea.asso.fr](http://www.cemea.asso.fr)  
Fédération internationale des Ceméa  
[www.ficemea.org](http://www.ficemea.org)



### → DES ACTEURS DIVERS AVEC QUI AGIR

L'association Ceméa a une pratique des projets partagés, citons notamment : L'IREPS, TAMA, la PJJ, le CRIJ, les OMJS et associations locales. Des services du CD (BDP, UTAS, ASE), le réseau des bibliothèques, les collèges, lycées et écoles, le CDR, les associations départementales (ADSM, FIKIRA, CINEMUSAFIRI,...).

## UN RÉSEAU LOCAL

L'association Ceméa propose à Mayotte des espaces de co-construction pédagogique autour de journées thématiques, de week-ends de formation, de festivals d'animation populaire. Ces temps sont ouverts aux acteurs éducatifs associatifs, publics, aux élus, parents,...

Ses membres actifs, ses militants se retrouvent plusieurs fois par an pour des regroupements et formations à partir des pratiques et des démarches pédagogiques.

Le volontariat et l'engagement personnel constituent la principale des ressources de l'association et de son activité.





## UNE ASSOCIATION MILITANTE ACTIVE

L'association Ceméa est active sur les projets de territoire. Elle participe, autant qu'elle le peut, aux rencontres, projets, lieux et instances, dès lors qu'il y a des objectifs partagés. Elle est aussi à l'écoute des expérimentations possibles pour faire avancer l'éducation, les pratiques, les mobilisations à Mayotte. Parce que nous sommes avant tout : une association militante !

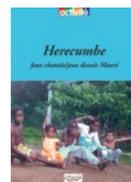
→ Les projets sont soutenus, co-financés par la DJSCS, le Conseil Départemental, le CGET, la CSSM, la DAC, le Vice rectorat, des communes, les ministères de la Jeunesse, de l'Outremer et de l'Éducation nationale. Mais c'est avant tout un réseau de militants volontaires et très actifs.



## DES PUBLICATIONS

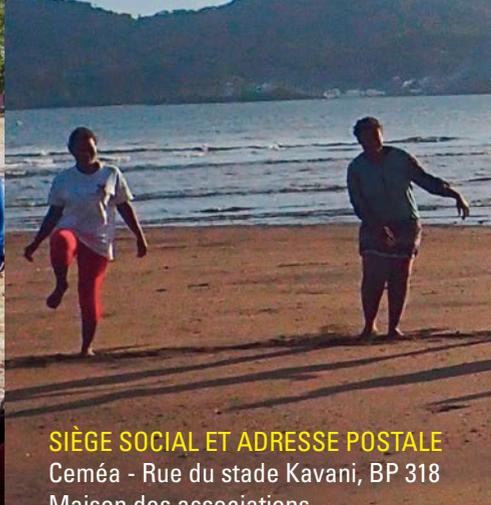
Des publications nationales proposent des réflexions, analyses, dossiers, à travers trois titres : *Vers l'Éducation Nouvelle* (VEN) ; *Les Cahiers de l'animation* ; *Vie Sociale et Traitement* (VST). Des fichiers jeux ou thématiques (images, accueillir la différence, les activités scientifiques,...) ; une sélection de films du Festival du film d'éducation, est proposée aux animateurs.

À Mayotte, les Ceméa ont édité *Le Tarot de contes*, un jeu pour créer des récits, se lancer dans l'imaginaire ; *Herecumbe*, un fichier accompagné d'un CD, pour des jeux chantés et dansés de Mayotte ; *Le jeu du Maki*, pour l'éducation routière ; des films courts, fictions pour la parentalité, pour l'égalité filles/garçons, la solidarité, l'environnement...





**25 ans d'activité  
pour la formation,  
la jeunesse,  
le territoire,  
l'intergénérationnel  
et l'interculturel**



**SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE POSTALE**

Ceméa - Rue du stade Kavani, BP 318  
Maison des associations  
97600 Mamoudzou

**CENTRE DE FORMATION  
ET D'ANIMATION**

Ceméa - Rue M'nadzini - Loni  
97660 Dembeni

**Contacts**

0269 61 13 75 - 0269 62 28 26

[www.cemea-mayotte.org](http://www.cemea-mayotte.org)

